

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**Marché de fourniture et transport de matériaux de voirie – Accords-cadres mono-attributaires avec émission de bons de commande**

**1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché**

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet - CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 - Télécopie : 02 51 64 99 45 - [www.lesherbiers.fr](http://www.lesherbiers.fr)

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**2) Objet du marché et caractéristiques principales**

La présente consultation concerne la fourniture et le transport de matériaux de voirie sous la forme d'accords-cadres mono-attributaires avec émission de bons de commande. Marché constitué de deux lots et d'une tranche unique :

-Lot 1 « Granulats » : Montant minimum annuel 15 000,00 € HT – Montant maximum annuel 50 000,00 € HT

-Lot 2 « Enrobé à froid » : Montant minimum annuel 10 000,00 € HT – Montant maximum annuel 20 000,00 € HT.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestation supplémentaire éventuelle.

**3) Durée du marché et lieu des travaux**

Le marché est conclu à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 au plus tôt ou à compter de sa notification jusqu'au 28 février 2022.

Le marché peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 29 février 2024.

Lieux de livraison : 85500 Les Herbiers – Différents selon les bons de commande.

**4) Conditions relatives au marché**

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande Publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr> ) Voir le règlement de consultation

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

**5) Conditions de participation**

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

**6) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix de l'offre (70%)

- Valeur technique (30%)

**7) Procédure**

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

**8) Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : **LUNDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2021 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**9) Renseignements**

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

**10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence**

Le 13 janvier 2021